

Les programmes européens 2007/2013 en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets soutenus par
l'Union européenne dans le Tarn

DOSSIER de PRESSE

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Mai 2011

Visites de projets
soutenus par l'Union européenne
dans le Tarn

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

Les projets soutenus dans le Tarn

Les projets visités

D'autres exemples de projets dans le Tarn

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

La politique de cohésion et la politique de développement rural / Les chiffres clés dans le Tarn

Le fonctionnement des programmes européens

Infos pratiques

Glossaire / Contact

Le Joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées

En mai, c'est le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées.

De nombreuses associations et institutions organisent des manifestations pour fêter l'Europe : balade européenne à vélo, spectacles, café-débat, concerts, expositions, visites, villages européens, dégustations... il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez le panorama de toutes les manifestations en Midi-Pyrénées et dans le Tarn sur :

> www.europe-en-midipyrenees.eu/le-joli-mois



Désormais, chaque année, le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées proposera le programme de toutes les manifestations sur l'Europe organisées dans notre région.

Midi-Pyrénées reprend ainsi une initiative originale née en Aquitaine l'année dernière.

La journée de l'Europe...

... est fêtée le 9 mai par tous les européens en hommage à la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, appela à la mise en commun de la production de charbon et d'acier de la France, de l'Allemagne et d'autres pays européens.

Sa déclaration est devenue symboliquement l'origine de la construction européenne.

Lundi 2 mai à 14h30

Visite du réseau de chaleur de Castres

Un réseau de chauffage urbain utilisant le bois comme combustible a été réalisé en 2009 par la société Coriance, dans le cadre d'une convention de délégation de service public avec la ville de Castres.

La chaufferie centrale est majoritairement alimentée par de la biomasse, ainsi qu'un réseau de distribution d'énergie calorifique, permettant ainsi de fournir l'énergie thermique nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire de plusieurs ensembles de logements collectifs HLM, du centre hospitalier inter communal et de différents bâtiments municipaux et tertiaires dans le quartier de Lameilhé à Castres.

Cette réalisation permet :

- d'obtenir pour chacun des abonnés au réseau un coût global inférieur au coût de référence antérieur ;
- de contribuer au développement de la filière bois locale par la valorisation de sous-produits ligneux issus des forêts et des industries du bois ainsi que des activités de collecte et de déchets de bois (centres de tri, déchetteries) ou d'entretien des paysages (élagages urbains ou des bords de routes) et de créer et/ou de maintenir des emplois pérennes dans ce domaine ;
- de lutter contre la production de gaz à effet de serre (CO²) par la substitution de combustibles fossiles (gaz naturel et fioul domestique) par de la biomasse.

L'investissement cofinancé par l'Union européenne

Exemplaire par l'utilisation d'une ressource locale, ce réseau a consolidé de façon importante la filière bois locale et a pu voir le jour grâce, notamment, à l'aide apportée par l'Union européenne de 512 526,90 euros de FEDER.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Castres Énergie Services
(Société Coriance - Groupe a2a)

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : 01/01/2007
Les travaux ont été réalisés en 2009

. Le coût total éligible du projet au FEDER (hors logements) : 1 863 095 €

. Les financements

Union Européenne (FEDER) : 512 526 €
FEDER = Fonds Européen de Développement Régional
Conseil régional : 389 217 €
Ademe : 389 217 €
Coriance : 4 205 635 €

Jeudi 5 mai à 9h

Visite du Relais 81

Le Relais est un réseau national d'entreprises à but socio-économique.

Il utilise l'activité économique pour lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables. Cette activité concerne la collecte, le tri et le recyclage des textiles, mais aussi d'autres métiers comme la fabrication de peinture, le conditionnement, l'intérim d'insertion ou le logement social. Membre d'Emmaüs France, Le Relais mène également des actions en France et en Afrique.

L'entreprise d'insertion Le Relais 81 existe depuis 2003 et emploie à ce jour 39 salariés pour la collecte et le tri des textiles.

En 2010, par le biais des conteneurs du Relais, 4 400 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison ont été récoltés dans le sud-ouest.

Outre l'insertion professionnelle de publics en difficulté, les objectifs poursuivis par l'action visent également à :

- permettre le recyclage et l'orientation de vieux textiles vers de nouveaux usages comme la fabrication de matières isolantes ;
- préserver l'environnement au moyen de la collecte de tissus qui, inemployés, finiraient en déchetterie.

15 postes d'insertion cofinancés par l'Union européenne

15 postes d'insertion ont été conventionnés en 2010 grâce à l'aide du Fonds Social Européen. L'association mobilise autour de son activité des femmes, des jeunes et des travailleurs handicapés. Les femmes sont prioritairement positionnées sur les activités de tri et de vente des vêtements collectés.

Sur les 15 personnes ayant bénéficié de ce dispositif en 2010, 3 ont trouvé un emploi durable (+ de 6 mois) et 2 ont été embauchées pour un emploi temporaire ou saisonnier (inférieur ou égal à 6 mois).

Le Relais 81 s'est installé le 26 avril dans de nouveaux locaux de 4500 m² à Bout du Pont de l'Arn.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

Le Relais 81

. Le coût total éligible du projet

145 215 €

. Le calendrier de réalisation

Projet : du 01/01/2010 au 31/12/2010

. Les financements

Union européenne : FSE 72 607 €

FSE = Fonds Social Européen

État : 72 608 €

Lundi 9 mai à 10h

Visite de l'imprimerie Escourbiac à Graulhet

La société Escourbiac a été créée en 1963 par Michel Escourbiac. Aujourd'hui, la société est une SA au capital de 762 245 euros détenu par la famille Escourbiac et dirigée par le fils, Philippe Escourbiac, depuis 1996.

Spécialisée dans la conception et la fabrication de documents publicitaires (plaquettes, rapports d'activité, journaux d'entreprises, dépliants, etc...) et de livres d'art, l'entreprise est reconnue pour son savoir-faire dans le traitement de l'image qui lui permet de réaliser des impressions de très haute précision et pour sa capacité à imprimer sur papiers spéciaux, à utiliser des encres métallisées ou des vernis nacrés.

Son travail a été récompensé en 2003 par l'obtention du Cadrat d'or, distinction suprême de l'imprimerie au niveau national. Elle est également labellisée Imprim'vert pour l'utilisation d'encres végétales et une logique de recyclage des eaux de mouillage, plaques et chutes de papier.

La société emploie 43 personnes et s'est dotée d'une autonomie totale de fabrication : maquette, photogravure, flashage, sauvegarde, impression et façonnage.

L'entreprise compte parmi ses clients des entreprises privées comme AIRBUS, ATR, MIDATEST mais également des collectivités telles que la ville d'Albi.

Une imprimante 5 couleurs cofinancée par l'Union européenne

La société Escourbiac axe son développement sur la qualité de ses prestations. De nouveaux produits comme le vernis nacré, l'impression métallisée en 5 couleurs renforcent son image de haute qualité et lui permettent d'accéder à de nouveaux marchés, dans le domaine du luxe notamment.

Grâce au soutien de l'Union européenne, la société Escourbiac a pu acquérir une machine à impression 5 couleurs. Cet investissement lui a permis d'accroître sa capacité de production et sa productivité et ainsi de proposer à ses clients une offre différenciée.

Le programme « Compétitivité régionale et emploi » soutenu par le FEDER a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises régionales en favorisant le développement de leurs activités de production dans une recherche permanente de valeur ajoutée.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

SA Escourbiac

Le coût total éligible du projet :

1 200 000 €

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : 01/06/2007

Les financements

Union européenne (FEDER)	96 000 €
<small>FEDER = Fonds Européen de Développement Régional</small>	
Conseil régional	144 000 €
Établissement financier crédit bailleur	960 000 €

Lundi 9 mai à 15h

Visite de la salle de vente et d'accueil de la distillerie Castan à Villeneuve-sur-Vère

L'EARL de Perche (distillerie Castan) exploite des terres agricoles en céréales et 7ha de vignes en conversion à l'agriculture biologique, sur le vignoble de Gaillac, en cave coopérative. Depuis 2006, en tant qu'entrepôt agréé d'alcool (n°FR006 912 E 0005), l'EARL est autorisée à établir des mouvements de produits soumis à droits d'accise, vin et spiritueux. La distillerie Castan est également agréée pour la prestation de service " Distillation à façon de produits biologiques ".

L'EARL est propriétaire d'un alambic en cuivre fabriqué artisanalement (frappé à la main) depuis 1926 avec une spécialisation en fruits, et a lancé sa gamme de produits en 2006 : liqueurs, eaux de vie de fruits... Cette production artisanale, de faible quantité, privilégie la qualité du produit à la quantité. Elle commercialise l'essentiel de ses produits en France dans les salons, et notamment le salon de l'agriculture.

L'EARL est située entre Albi et Cordes à proximité de la RD 600, axe touristique majeur. La distillerie Castan propose également des vins de vignerons indépendants du domaine de Gaillac ainsi que des produits régionaux.

Un local de vente des produits de la distillerie cofinancé par l'Union européenne

L'entreprise est propriétaire des terres et souhaitait construire un local pour exploiter cette activité artisanale. L'investissement cofinancé par l'Union européenne porte sur le local d'accueil au public, avec des investissements en termes d'aménagement du local : terrassement, gros-œuvre, carrelage, plomberie, plâtrerie, électricité, peinture, menuiserie... mais aussi en termes d'équipement d'accueil du public : signalétique, mobilier...

Cet investissement permet de consolider l'activité de fabrication et de vente de liqueurs et d'eaux de vie de fruits. La diversification permet à l'entreprise de valoriser les produits locaux ainsi que son savoir-faire.

En 2010, la distillerie se lance dans un projet audacieux, celui de créer un whisky tarnais.

Les données clés du projet

. Le bénéficiaire

EARL de Perche
Mr et Mme CASTAN

. Le coût total éligible du projet

116 091,00 €

(pour un coût total de 125 748,00 €)

. Le calendrier de réalisation

Début du projet : 19/06/2008
La salle de vente et d'accueil pour les produits de la distillerie Castan fonctionne depuis 2009

. Les financements

Union européenne (FEADER)	4 000 €
<small>FEADER = Fonds Européen Agricole de Développement Rural</small>	
Conseil régional	4 000 €
Autofinancement	117 748 €

D'autres exemples de projets dans le Tarn

Le développement de la robotique



Avec le soutien de l'Union européenne, le centre de transfert technologique CAAPI d'Albi a créé une plateforme robotique qui incite les entreprises de la région à tirer parti de la robotique pour leur production.

Bénéficiaire : Centre de transfert technologique CRITT CAAPI

Lieu : Albi, Tarn

Financement européen : FEDER

Le recyclage des déchets



Avec le soutien de l'Union européenne, l'entreprise Briane Environnement invente un concept innovant de collecte et tri rémunérés des déchets domestiques : la Betty Box. Cette petite boîte peut traiter jusqu'à une tonne de déchets par journée.

Bénéficiaire : Briane Environnement SA

Lieu : Saint-Juéry, Tarn

Financement européen : FEDER

La diversification des compétences des salariés



À la suite du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la Cité Épiscopale d'Albi, l'entreprise de Bâtiment Nadalin, PME familiale de 30 salariés, a diversifié son activité et s'est positionnée sur des chantiers de rénovation. Avec le soutien de l'Union européenne, elle a initié ses salariés à la pose de pierres de taille dans un patrimoine bâti.

Bénéficiaire : Entreprise Nadalin

Lieu : Albi, Tarn

Financement européen : FSE

L'agriculture durable



Avec le soutien de l'Union européenne, les agriculteurs de la vallée du Gijou s'engagent dans une agriculture durable : réhabilitation des canaux d'irrigation, moins de fertilisation, entretien des pâturages, des prairies et des mares...

Bénéficiaire : Association Tarnaise pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations (ATASEA)

Lieu : Vallée du Gijou, Tarn

Financement européen : FEADER

Les énergies renouvelables



Avec le soutien de l'Union européenne, une centrale photovoltaïque a été intégrée à la toiture du gymnase de la commune de Puygouzon.

Bénéficiaire : Mairie de Puygouzon

Lieu : Puygouzon, Tarn

Financement européen : FEADER

> Inauguration le 9 mai 2011

Tous les projets financés par le FEDER et le FSE dans le Tarn et en Midi-Pyrénées sont en ligne sur le site des programmes européens :

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/2218-tous-les-projets-finances.php>

La stratégie de l'Europe en Midi-Pyrénées

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union européenne finance des projets pour renforcer la compétitivité et le développement des territoires et réduire les écarts de développement entre les régions européennes.

Avec les programmes européens, l'Union européenne investira ainsi plus d'1,4 milliard d'euros en Midi-Pyrénées entre 2007 et 2013.

Deux politiques européennes encadrent les programmes européens, trois fonds les soutiennent :

- Le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
- Le FSE : Fonds Social Européen
- Le FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

La politique de cohésion en Midi-Pyrénées

> Objectif « Compétitivité régionale et emploi » soutenu par le FEDER et le FSE 621 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Les programmes « Compétitivité régionale et emploi » soutiennent en priorité la recherche, l'innovation, le développement durable, les technologies de l'information et de la communication, le transport ferroviaire régional, l'emploi, la formation professionnelle, l'insertion et la cohésion sociale, notamment dans les quartiers urbains sensibles.

> Objectif « Coopération territoriale européenne », soutenu par le FEDER

La coopération transfrontalière : Espagne-France-Andorre / 168 millions d'euros*

La coopération transnationale : SUDOE / Sud-ouest européen / 99 millions d'euros*

La coopération interrégionale / 321 millions d'euros*

* montants pour la zone de coopération

La politique de développement rural en Midi-Pyrénées

> Développement rural soutenu par le FEADER 862 millions d'euros en Midi-Pyrénées

Pour la période 2007/2013, la politique de développement rural se renouvelle et s'intéresse à l'environnement et à toute l'économie rurale. Elle soutient également les agriculteurs, notamment dans leur prise en compte de l'environnement et dans l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier.

Les chiffres clés dans le Tarn

Depuis 2007, les fonds européens ont investi plus de 69 millions d'euros dans le Tarn.

FEDER : plus de 150 projets ont bénéficié de plus de 18 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER).

FSE : plus de 400 projets ont bénéficié de plus de 11 millions d'euros du Fonds social européen (FSE).

FEADER : plus de 40 millions d'euros de Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ont été investis dans le Tarn.

Le fonctionnement des programmes européens

L'Union européenne délègue la gestion de ces programmes aux niveaux national et régional.

Ainsi, après déclinaison de la stratégie européenne au niveau régional, adoption des types d'actions financées et des critères de sélection, ce sont les partenaires régionaux qui sélectionnent les projets.

La sélection des projets

Les projets sont sélectionnés collégialement par le comité régional de programmation qui se réunit en moyenne tous les deux à trois mois.

Le comité de programmation est coprésidé par le préfet de la région Midi-Pyrénées et le président du Conseil régional Midi-Pyrénées et composé de l'ensemble des partenaires régionaux, notamment : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, le Conseil économique et social régional, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires et les services instructeurs compétents.

> *Prochain comité de programmation le 5 juillet 2011*

La gestion des programmes

Le préfet de la région Midi-Pyrénées est l'autorité de gestion des programmes : il est responsable de leur mise œuvre.

Pour la période 2007/2013, le préfet de région a délégué la gestion d'une partie du programme à des collectivités et des organismes selon leurs compétences.

Ainsi, le Conseil régional Midi-Pyrénées, sept Conseils généraux, des PLIE et des OPCA sont gestionnaires délégués d'une partie des programmes européens. Leurs services instruisent les dossiers correspondant à leurs compétences.

Tous les partenaires se retrouvent ensuite en comité de programmation pour la sélection des projets.

Le suivi des programmes

Le suivi des programmes est assuré par un large partenariat (européen, national, régional) qui se réunit deux fois par an en comité.

Le comité de suivi s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre des programmes.

Il est coprésidé par le préfet de région et le président du Conseil régional et réunit :

- les représentants de la Commission européenne ;
- les représentants des instances nationales: la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ;
- les partenaires régionaux : la préfecture de région et les préfectures de départements, le Conseil régional, les Conseils généraux, les députés européens, la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les chambres consulaires.

> *Prochain comité de suivi le 29 juin 2011 à Toulouse*

Glossaire

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PLIE : Plan local d'insertion et l'emploi

Contacts

Marie LACAN

05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33

marie.lacan@tarn.gouv.fr

Chargée de communication

Préfecture du Tarn

Mathilde BLAYA

05 34 45 33 28

mathilde.blaya@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Préfecture de la région Midi-Pyrénées / Mission Europe

L'espace presse du site des programmes européens en Midi-Pyrénées

> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/espace-presse>